

Réf: Dossier N° 058318

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRISTAL AUTO »

Siège social Abidjan, Adjamé, 220 Logements, Lot 3267, Ilot 53

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/10/2021 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 09/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRISTAL AUTO »

Objet : • L'importation et la vente de véhicules notamment les cars, utilitaires, tourisme ;

• La location et la vente de toute forme de véhicules (car, camion, etc...) ;

• L'achat et la vente de pièces détachées, d'équipements et d'accessoires de tous types de véhicules ;

• L'achat et la vente de véhicules, d'équipements et d'accessoires de militaire ;

• L'achat et la vente de véhicules de deux roues et de trois roues ;

• Le transport en général ainsi que toute activité liée au transport terrestre, fluviale, aérien ;

• Le transport de groupe organisé, de tourisme ainsi que celui des entreprises privées et publiques ;

• La mécanique générale, la tôlerie, la peinture auto, la climatisation auto ;

• L'agence de voyage et le tourisme ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se

rattachant directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, 220 Logements, Lot 3267, Ilot 53

Dirigeant(s) : M CISSE IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05485 du 30/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37270/GTCA/RC/2021 du 30/11/2021

